

**Conseil d'établissement**  
**Troisième réunion (ordinaire) de l'école secondaire de l'Odyssee**  
 Tenue à Valcourt, le 15 décembre 2025

<b>Présents :</b>		<b>Absents :</b>	
Stéphane Bernier	Enseignant	Marianne Chartier	Communauté
Karine Boulais	Enseignante	Véronique Dubois	Soutien
Audrey Jetté	Secrétaire	Sean Gabriel Roberge	Élève
Katherine Thibault	Substitut-soutien		
Julie St-Hilaire	Vice-présidente		
Ludovick St-Laurent	Directeur		
Claudia Tardif	Parent	<b>Invités :</b>	
Geneviève Simon	Présidente	Stéphane Fournier	Parent
Marie-Josée Proulx	Enseignante	Guylaine Dussault	Parent
Dany Senay	Parent	David Smith	Parent
Nicolas Carmel	Communauté	Léo Lefebvre	Élève
Maude Larouche	Élève		

### 1. Ouverture de la réunion

Geneviève Simon constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 32.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Geneviève Simon nous présente l'ordre du jour.

Sur proposition de Claudia Tardif, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

- L'entête du document doit indiquer : « 3e rencontre du conseil d'établissement ».

**Résolution 25-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité.**

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 octobre 2025

Le procès-verbal de la rencontre précédente est soumis à l'adoption.

Proposé par Stéphane Bernier, il est adopté sans modification.

**Résolution 26-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité**

### 4. Suivis au procès-verbal

- Il est précisé que les parents ont été informés du curriculum carboneutre par le biais du courriel envoyé concernant la rencontre de parents.

## 5. Question du public

- Il est mentionné que la porte du côté de la maison des aînées est débarrée. Il est donc facile d'entrer dans l'école en tout temps.
- Il est souligné que le nombre d'évaluations au cours d'une même étape peut sembler élevé. Les enseignants précisent toutefois que ces évaluations visent à découper l'étape et à vérifier la compréhension des notions par les élèves. La pondération des résultats demeure ajustable en fonction de la performance de l'élève.

## 6. Point d'information du gouvernement étudiant

- Le conseil des élèves exprime le souhait de modifier son appellation afin de devenir le « gouvernement étudiant ».
- Les activités de Noël en pleines organisations. Elles auront lieu lors de la période 4, le 19 décembre prochain. Voici les activités proposées :
  - Chaises musicales au gymnase
  - Bricolage en art
  - Bingo à la cafétéria
  - Visionnement de film à la place publique
  - Olympiades de Noël au gymnase
  - Jeux de société à la bibliothèque
- Démarche effectuée auprès des élèves afin de les sensibiliser concernant la salubrité dans l'école et à l'extérieur.
- Partenariat entre la ville de Valcourt et les étudiants concernant l'entretien du parc Robillard.

## 7. Suivi-Processus de consultation des élèves

Ludovick St-Laurent présente le parcours réalisé dans le cadre du processus de consultation des élèves. Le gouvernement étudiant propose de modifier ou bonifier les questions suivantes :

- Question 4 – ajouter : qu'est-ce que les élèves aimeraient avoir comme choix offert par le futur concessionnaire alimentaire?
- Question 5 – Mettre des exemples d'activités qui existent vraiment.
- Question 9 – Mettre des exemples d'activités qui existent vraiment, ex. macramé, midi musique.
- Question 24 – Changer le nom du conseil des élèves par le gouvernement étudiant.
- Question 27 – Changer le conseil des élèves par le comité des finissants.
- Question 35 – Inviter les élèves à préciser leur niveau de satisfaction ainsi que les raisons de celui-ci, qu'elles soient positives ou négatives.

- Recommande l'ajout d'une question concernant le nouvel aménagement intérieur, afin de recueillir l'avis des élèves sur leur niveau de satisfaction.
- Recommande l'ajout d'une question visant à recueillir l'opinion des élèves sur l'état du mobilier.

Marie-Josée Proulx offre son soutien à Ludovick St-Laurent afin de finaliser le sondage. Il est convenu que les parents seront informés lorsque les élèves répondront au sondage.

Sur proposition de Karine Boulais, le processus de consultation est adopté tel que modifié.

#### **Résolution 27-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité**

### **8. Grille des matières 26-27**

Ludovick St-Laurent présente la grille des matières pour l'année scolaire 2026-2027, en soulignant certaines modifications apportées. Il est recommandé que les parents reçoivent un résumé explicatif des différentes options disponibles pour les élèves, et ce, avant le début de la période d'inscription, afin de favoriser une meilleure compréhension et un choix éclairé.

Sur proposition de Julie St-Hilaire, la grille des matières est approuvée telle que présentée.

#### **Résolution 28-CE-2025-2026 – Approuvée à l'unanimité**

### **9. Budget**

Ludovick St-Laurent présente le budget révisé 2025-2026. Il explique le déficit total de 16 399 \$ de l'année dernière.

Il est demandé de réviser à la hausse le montant prévu en musique, éduc et anglais. Ludovick St-Laurent propose de ponctionner le budget des activités parascolaires d'un montant de 2 000 \$ de plus, et ce, afin d'ajouter 1 000 \$ en musique et en éduc. Julie St-Hilaire propose plutôt de pallier au manque avec le fond 5 à la fin de l'année.

Sur proposition de Geneviève Simon, le budget présenté est refusé. Une résolution concernant ce refus sera partagée avec l'administration du centre de services, les députés locaux et le ministre de l'Éducation. Il est demandé de modifier la terminologie en remplaçant l'anglicisme *impact* par le mot *effet*. Voici la résolution proposée :

*Considérant le contexte budgétaire en éducation publique pour l'année scolaire 2025-2026;*

*Considérant le travail et la capacité exceptionnel de notre CSS pour amoindrir l'effet des récentes décisions gouvernementales sur le contexte budgétaire en éducation publique pour l'année scolaire 2025-2026;*

*Considérant notre solidarité et notre inquiétude pour l'état de l'éducation publique au Québec pour l'année scolaire 2025-2026 à cause de ces récentes décisions gouvernementales;*

*Considérant que la proposition de budget d'école impacte significativement les services aux élèves;*

*Considérant qu'en vertu de l'article 64 de la LIP, toute décision du conseil doit être prise dans l'intérêt des élèves;*

*Considérant que de travailler en silo nuit à la majorité des élèves du Québec et contribuerait aux inégalités sociales;*

*Le conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Odyssee refuse d'adopter le budget tel que présenté, souhaite une nouvelle proposition qui reflète adéquatement les besoins réels de l'établissement ET demande au CSS de porter la voix de l'établissement exigeant au gouvernement un réinvestissement massif, durable et immédiat en éducation publique.*

*La présidence du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Odyssee informera les parents de l'école, l'administration du CSS, les députés locaux et le ministre de l'Éducation de cette décision.*

Marie-Josée Proulx demande le vote.

POUR 6

CONTRE 0

ABSTENTION 3

### **Résolution 29-CE-2025-2026 – Refusée à majorité**

#### **10. Code de conduite – Suivi**

- **État des travaux**

Le code de conduite devrait être adopté en janvier. Les principales modifications concernent le schéma et la gradation des interventions, élaborés par l'équipe enseignante. L'encadrement relatif aux absences et au code vestimentaire demeure à préciser.

- **Vouvoiement**

À compter de janvier 2026, les élèves devront s'adresser aux membres du personnel en utilisant le vouvoiement.

- **Loi laïcité**

Il est mentionné que l'encadrement relatif à la loi sur la laïcité sera intégré au futur code de vie.

#### **11. Travaux de rénovation – Suivi**

- **Suivi des travaux**

Ludovick St-Laurent souligne que l'entrepreneur quittera une fois toutes les déficiences réglées. Certains travaux subsisteront et seront réalisés par un autre entrepreneur.

- **Processus d'appel d'offres**

Ludovick St-Laurent confirme que le centre de services prendra en charge l'achat du lave-vaisselle. Le processus d'appel d'offres devrait débuter en février, avec pour objectif l'ouverture de la cafétéria en août prochain.

- **Suivi comité aménagement**

Il est demandé si des membres souhaitent s'ajouter au comité afin de contribuer à la complétion du formulaire d'appel d'offres. Julie St-Hilaire et Dany Senay se proposent, et Marie-Josée Proulx rejoint également le comité.

Maude Larouche quitte à 20h50.

## **12. Demandes de sorties éducatives**

Ludovick St-Laurent présente les demandes de sorties suivantes :

- Sortie au Mont Orford (PPP sport + et Fillactives)
- Sortie Stoneham (PPP ECO)
- Sortie Vallée Bras-du-Nord (Écopleinair)
- Sortie Mont Orford (PPP ECO)
- Parc national de la Jacques Cartier (Écopleinair)

Sur proposition de Dany Senay, les demandes de sorties sont approuvées telles que présentées.

### **Résolution 30-CE-2025-2026 – Approuvée à l'unanimité**

## **13. Point d'information de la direction**

- Les portes ouvertes auront lieu le 22 janvier de 17h à 19h30.

## **14. Varia**

- Un courriel reçu à 18h03 sera traité lors de la prochaine rencontre.
- La structure de la certification carboneutre est complétée et le processus a débuté en collaboration avec le groupe de chimie.

## **15. Questions du public**

- À la question concernant l'existence de candidats sérieux pour le poste de concessionnaire alimentaire, il est confirmé que deux candidats se sont déjà manifestés.
- À la question concernant l'évaluation du cours d'accompagnement pédagogique, il est confirmé que celui-ci sera évalué, bien que l'encadrement demeure à préciser
- À la question concernant le caractère obligatoire de l'écocitoyenneté, il est précisé qu'il s'agit d'une reconnaissance et non d'une obligation.
- À la question concernant la visite des élèves du primaire, il est confirmé qu'ils seront accueillis en février, à l'occasion du Salon du livre.

**16. Correspondance/informations**

Geneviève Simon informe les membres que le Comité de parents du CSS des Sommets s'est désaffilié de la Fédération des comités de parents du Québec et affilié au Regroupement des comités de parents autonomes du Québec lors de leur dernière rencontre. Le vote était de 14 en faveur du changement, aucun contre et une abstention. Le comité de parents était insatisfait de l'ancien organisme.

**17. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 26 janvier, à 18h30.

**18. Levée de la réunion**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance prend fin à 21h05.

\_\_\_\_\_  
Signature de la présidente

\_\_\_\_\_  
Signature du directeur